

**VENTE DES IMMEUBLES POUR
DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES – 8 JUIN 2023**

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par le sousigné, Alain Coudé, greffier-trésorier adjoint de la Municipalité régionale de Comté (MRC) de Lac-Saint-Jean-Est, que les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique, conformément aux dispositions du Code municipal, à défaut du paiement des taxes auxquelles ils sont affectés et des frais encourus. Ladite vente aura lieu dans la salle du conseil de l'hôtel de ville d'Alma, située au 140, St-Joseph Sud, Alma, **jeudi le 8 juin 2023, à 10 heures de l'avant-midi**. Ces immeubles seront vendus sujet au droit de retrait d'un an prévu à l'article 1057 du Code municipal. Le prix d'adjudication des immeubles sera payable immédiatement et en totalité soit au comptant, par carte de débit, par virement interac, mandat ou traite bancaire, mandat poste ou par chèque visé fait à l'ordre de la « MRC de Lac-Saint-Jean-Est. » Il vous incombe de vérifier avec votre institution financière, selon votre mode de paiement, que votre limite est adéquate pour votre transaction.

N.B.

- ❖ Ces immeubles seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, s'il y a lieu, sujets à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

❖ **Conditions pour enchérir :**

Personne physique :

- Fournir une copie d'un document attestant du nom complet de la personne intéressée à enchérir (permis de conduire, carte d'assurance maladie ou autres);
- Fournir l'adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu ;
- Fournir une copie de votre mandat ou procuration si vous représentez une autre personne physique.

Personne morale :

- Fournir une copie du document attestant de la forme juridique et/ou de la loi constitutive de ladite personne morale ;
- Fournir l'adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu.

ET

pour le représentant d'une personne morale :

- Fournir une copie d'un document attestant du nom complet de la personne physique autorisée (permis de conduire, carte d'assurance maladie ou autres);
- Fournir le titre ou la fonction du représentant de ladite personne morale (mandataire) ;
- Fournir une copie de la résolution indiquant le nom de la personne physique autorisée à se porter adjudicataire pour cette personne morale.

- ❖ Les personnes intéressées peuvent effectuer les procédures d'enregistrement préalables à ladite vente en contactant la personne responsable au 418-668-3023 poste 2152 ou par courriel à « nadined@mrcldc.qc.ca » et ce, **avant vendredi le 26 mai 2023**.

MUNICIPALITÉ DE LAMARCHE

Monsieur William Murray	F.G.	287,44 \$
Adresse inconnue	T.M.	594,46 \$
Lamarche (Québec)	T.S.	0,00 \$
CoW 1X0	F.R.	0,00 \$
	F.C.	5,00 \$
	TOTAL	886,90 \$
Adresse de l'immeuble : Rang 9, Lamarche		
Désignation : Lot 5 849 934, cadastre du Québec		
Circonscription foncière de Chicoutimi.		

Donné à Alma

Ce 12^e jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-trois (2023).



Alain Coudé, greffier-trésorier adjoint

Abréviations : F.G. = frais de gestion de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est

T.M. = taxes municipales

T.S. = taxes scolaires

F.R. = frais de courrier recommandé

F.C. = frais de consultation foncière.